

**VILLE DE CAUDRY**

-----

**DÉCISION DE MONSIEUR LE MAIRE  
RELATIVE AU DROIT AU REVERSEMENT DES TAXES AUPRES DE L'ASTP**

-----

***Décision n° PC2024 - PG001***

Le Maire de la Ville de Caudry, Frédéric BRICOUT,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122.22,

Vu le Code de la Commande publique, et notamment son article R2194-7,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 Mai 2020 modifiée les 7 septembre et 16 novembre 2020 portant délégation par le Conseil Municipal au Maire de certaines attributions,

Considérant la proposition de l'organisme « Association pour le Soutien du Théâtre Privé » en date du 18/10/2024, concernant l'éligibilité au droit à reversement des taxes précédemment versées dans le cadre de la diffusion de certains spectacles de la programmation culturelle Scènes Mitoyennes au théâtre de Caudry,

**DÉCIDE :**

**Article 1 :** D'approuver la proposition du droit à reversement de l'ASTP sur les spectacles concernés des années 2022, 2023 et 2024.

**Article 2 :** Le calcul du reversement des taxes s'établira de la manière suivante :

- 50 % des sommes réglées sur les représentations 2022
- 57,5 % des sommes réglées sur les représentations 2023
- 65 % des sommes réglées sur les représentations 2024

**Article 3 :** La recette liée à ce reversement sera inscrite au budget de l'année 2024.

**Article 4 :** De faire de la présente décision l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal et de la publier sur le site internet de la Ville de Caudry

**Article 5 :** Madame la Directrice Générale des Services et Madame la Comptable publique sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au contrôle de légalité.

Fait à CAUDRY, le 29 octobre 2024

Le Maire  
  
Frédéric BRICOUT

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Caudry  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	PC2024_PG001
Objet :	Décision de Monsieur le Maire relative au droit au reversement des taxes auprès de l'ASTP
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-29 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Autres
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215901398-20241029-PC2024_PG001-AU
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier :	text/xml	916 o
<b>Annexe (Fichier de signature électronique)</b> Nom original : D__cision droit au reversement ASTP 2024.pdf Nom métier : 99_SE-059-215901398-20241029-PC2024_PG001-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	684.8 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 novembre 2024 à 11h47min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 novembre 2024 à 11h47min28s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 novembre 2024 à 11h47min28s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 novembre 2024 à 11h52min38s	Reçu par le MI le 2024-11-13